

## INVESTIR POUR L'AVENIR DU TERRITOIRE

La volonté partagée des élus est d'améliorer le cadre de vie, d'accompagner les communes et de répondre aux besoins des habitants à chaque étape de leur vie.



### BUDGET 2025 (P. 5)

> Présentation des principales dépenses par grands domaines de compétences.

### PLUi (P. 19)

> Le Plan Local d'Urbanisme élaboré à l'échelle intercommunale (PLUi) touche aujourd'hui à sa phase de finalisation.

### PETITE ENFANCE (P. 27)

> Lancement de la construction d'un Pôle Petite Enfance intercommunal à Beaumont.

L'été touche à sa fin. Les travaux qui animent nos campagnes durant les beaux jours s'achèvent progressivement. Les jours raccourcissent, annonçant la rentrée scolaire et les premiers signes de l'automne.

Cette année encore, la Lomagne a séduit de nombreux visiteurs. Ils ont été attirés par sa douceur de vivre, la beauté de ses paysages, sa gastronomie... Terre généreuse, accueillante et authentique, notre territoire réunit toutes les qualités pour charmer les curieux, les amoureux de la nature comme les fins gourmets.

Consciente de ces atouts, la Communauté de communes de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise agit pour soutenir le développement local et valoriser son territoire, tout

en veillant à l'intérêt général de ses 10 300 habitants.

Dans ce 23<sup>e</sup> numéro de Lomagne Initiative, vous découvrirez (ou redécouvrirez) les nombreuses actions, initiatives et réalisations menées tout au long de l'année 2024.

## **NOUS RESTONS RÉSOLUMENT OPTIMISTES, ENGAGÉS ET VIGILANTS.**

Il convient de souligner que toutes ont été maintenues, développées ou engagées dans le respect strict des règles budgétaires, avec un budget maîtrisé, malgré un contexte socio-économique incertain depuis près de cinq ans.

Dans ces turbulences, nous restons pourtant résolument optimistes, engagés et vigilants.

Je souhaite à chacune et chacun une très bonne rentrée.



**Bernard SALOMON**

Président de la Communauté de communes de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise

# Retour sur les 6 TEMPS FORTS

# LA COM COM EN IMAGES

## UNE PISCINE AU SERVICE DE L'APPRENTISSAGE DU SAVOIR NAGER

La gestion de la piscine de la base de loisirs de Beaumont est assurée par la Communauté de communes depuis 2023. Un plan d'investissement sur 5 ans est engagé pour améliorer les équipements. Depuis deux saisons, la piscine est également ouverte aux scolaires en juin et septembre :

**En 2024, 368 élèves en moyenne par semaine ont pu développer leurs compétences du « savoir-nager ».**



## REPRISE DU RESTAURANT À VIC-DE-LOMAGNE

À la suite de l'Appel à manifestation d'intérêt lancé par la commune, avec l'accompagnement de la Communauté de communes entre décembre 2024 et mars 2025, le restaurant de Vic-de-Lomagne a réouvert ses portes le 8 mai 2025.

Cette réouverture marque un nouveau départ pour cet établissement stratégique du centre-bourg. Elle s'inscrit dans une démarche de redynamisation portée localement. Bienvenue à Anthony BARCELONA, nouveau gérant, pleinement investi dans la relance de ce commerce de proximité.



## L'OFFICE DE TOURISME REDÉMÉ-NAGE À LA MAISON FERMAT

Ouvert le 6 juillet 2024, le nouvel Office de Tourisme intercommunal offre un véritable pôle d'animation territorial pour les visiteurs comme les habitants.

Espaces d'exposition (terre, patrimoine rural), boutique et tisanerie durable, jeux enfants, balades quiz... Une vitrine vivante du territoire !



## PETITE ENFANCE : UN NOUVEAU GESTIONNAIRE AU SERVICE DES FAMILLES

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, la gestion des services Petite Enfance est assurée par Familles Rurales Tarn-et-Garonne Services, succédant à l'association « Les P'tits Loups ». La Communauté de communes conventionne avec ce nouveau gestionnaire pour l'exploitation des 3 services intercommunaux : Crèche (EAJE), Relais Petite Enfance (RPE), Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP). Les services conservent leur nom historique : « Les P'tits Loups ».



## COMMISSION SANTÉ

Face aux enjeux de désertification médicale, une Commission Santé a été mise en place par la Communauté de communes et la Mairie de Beaumont-de-Lomagne.

Composée d'élus, de professionnels de santé, d'acteurs médico-sociaux et économiques, elle élabore un plan d'actions concerté pour renforcer l'attractivité médicale et favoriser de nouvelles installations sur le territoire.



## L'ÉCOLE DE MUSIQUE EN SCÈNE



**LE GRAND CONCERT DU 22 MARS 2024**



# BILAN BUDGÉTAIRE 2024

## INVESTIR POUR L'AVENIR DU TERRITOIRE

En 2024, la Communauté de communes de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise a poursuivi une politique d'investissement ambitieuse, tout en maintenant un haut niveau de services publics de proximité. Ces efforts traduisent la volonté partagée des élus d'améliorer le cadre de vie, d'accompagner les communes et de répondre aux besoins des habitants à chaque étape de leur vie.

### DES PROJETS STRUCTURANTS SOUTENUS PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

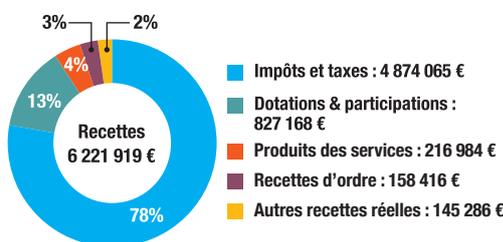
- > 420 000 € ont été attribués à la commune de Beaumont-de-Lomagne sous forme de fonds de concours pour la rénovation de la Maison natale de Pierre de Fermat, lieu emblématique du territoire.
- > Sur le site de l'ancienne piscine de Beaumont, le futur Pôle Petite Enfance intercommunal a franchi plusieurs étapes : désamiantage, démolition, terrassement, études de faisabilité et lancement de la maîtrise d'œuvre. Les travaux débiteront à l'automne 2025 pour une mise en service fin 2026.

### AUTRES INVESTISSEMENTS NOTABLES EN 2024

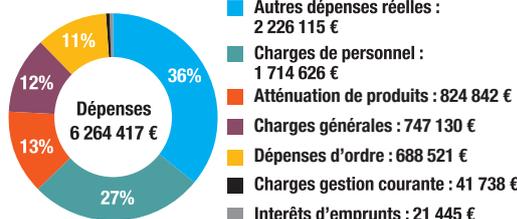
- > **Fin des travaux** de l'aménagement du nouvel Office de Tourisme
- > **Acquisition d'un terrain communal** sur la ZAE de Bordevieille
- > **Éclairage LED** sur les zones d'activité économique du territoire
- > **Achat d'un gravillonneur** pour les travaux de voirie
- > **Travaux de rénovation** à la piscine intercommunale
- > **Étude Plan Guide de Référence de Beaumont et Lavit** (Programme Petites Villes de Demain)
- > **Poursuite de l'étude PLUi**

		Recettes	Dépenses
Réalisation de l'exercice 2024	Fonct.	6 221 919 €	6 264 417 €
	Invest.	2 560 182 €	2 608 973 €
Report de l'exercice 2023	Fonct.	924 058 €	0 €
	Invest.	0 €	506 317 €
Total de l'exercice (réalisations + reports)		9 706 159 €	9 379 708 €
Résultat de clôture de l'exercice		326 451 €	
Restes à réaliser (RAR) reportés en 2025	Fonct.	1 456 549 €	93 790 €
	Invest.		
Totaux cumulés		11 162 708 €	9 473 498 €
Résultat financier définitif		1 689 210 €	

### RECETTES ET DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT EN 2024



RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT  
**587 €** PAR HABITANT

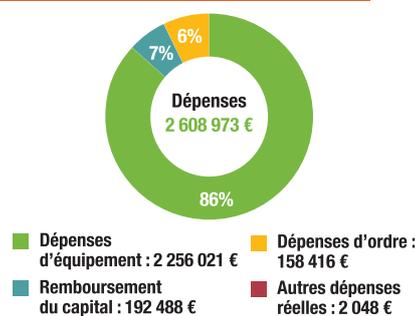
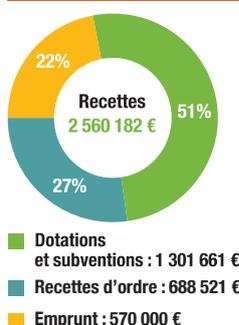


DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT  
**539 €** PAR HABITANT

### LE COÛT DE FONCTIONNEMENT DE 2024 des services publics pris en compétence par la Communauté de communes sur le mandat 2020 - 2026 :

- > France Services (hors subvention) ..... **90 293 €**
- > Piscine intercommunale située sur la base de loisirs de Beaumont-de-Lomagne (hors investissement) ..... **158 574 €**
- > Médiathèque intercommunale située à Beaumont-de-Lomagne ..... **94 779 €**
- > Prise en charge des contributions des communes au budget du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) ..... **224 947 €**
- > Financement du Point Information Jeunesse ..... **21 000 €**

### RECETTES ET DÉPENSES D'INVESTISSEMENT EN 2024



CAPACITÉ DE DÉSENMETTEMET  
**3,86 ANS**

Le niveau d'endettement de la Communauté de communes est modeste.



AUTOFINANCEMENT NET DE LA COLLECTIVITÉ  
**295 119 €**

La Communauté de communes s'attache à équilibrer ses dépenses de fonctionnement. Cette gestion rigoureuse permet de répondre aux enjeux du territoire tout en respectant ses capacités financières.

# BUDGET 2025



Le Budget Primitif 2025 de la Communauté de communes s'élève à 11 373 231 €, répartis en : 7 317 064 € pour le fonctionnement quotidien des services et 4 056 167 € pour les investissements, au bénéfice des habitants et des projets d'avenir.

## FISCALITÉ : STABILITÉ DES TAUX POUR 2025

Les taux d'imposition, votés par le Conseil communautaire, restent constants et permettent à la collectivité de poursuivre ses missions sans alourdir la charge fiscale :

- > Taux de la Taxe d'Habitation Additionnelle (THA) : **9,49 %**
- > Taux du Foncier Bâti (TFB) : **6,86 %**
- > Taux du Foncier Non Bâti (TFNB) : **13,28 %**
- > Taux de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) : **27,85 %**
- > Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) : **15,70 %**

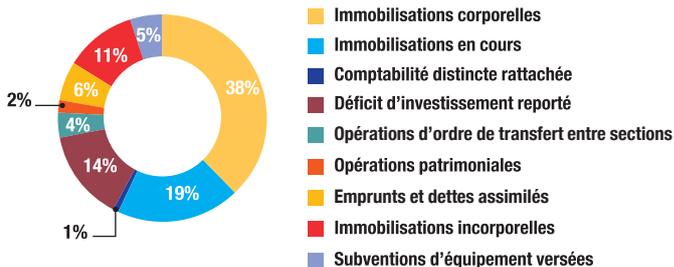
## PARMI LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS PROGRAMMÉS EN 2025 :

- > Acquisition d'un fourgon benne pour la gestion des cimetières
- > Achat d'une deuxième tondeuse pour l'entretien des espaces verts dans les communes
- > Acquisition de bâtiments ou terrains (veille foncière, anticipation de la raréfaction du foncier et projets à venir)
- > Finalisation du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
- > Aides aux travaux – OPAH – Aide à la rénovation des façades
- > Construction du Pôle petite enfance (livraison prévue fin 2026)
- > Soutien aux entreprises et commerces locaux
- > Investissement sur la piscine intercommunale (située sur la base de loisirs de Beaumont)
- > Mise en réseau informatique et téléphonique des services CCLTG hébergés à la Maison Fermat

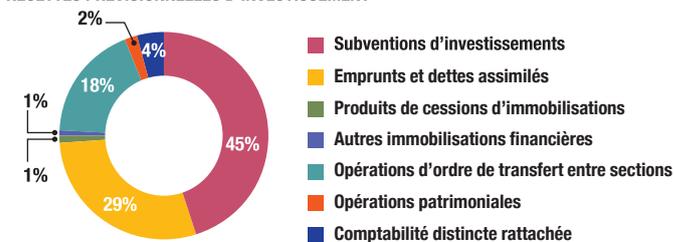
À noter : l'ouverture de la piscine aux scolaires en juin et septembre est reconduite, pour favoriser l'apprentissage du savoir-nager.

## LA RÉPARTITION DES DÉPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT 2025

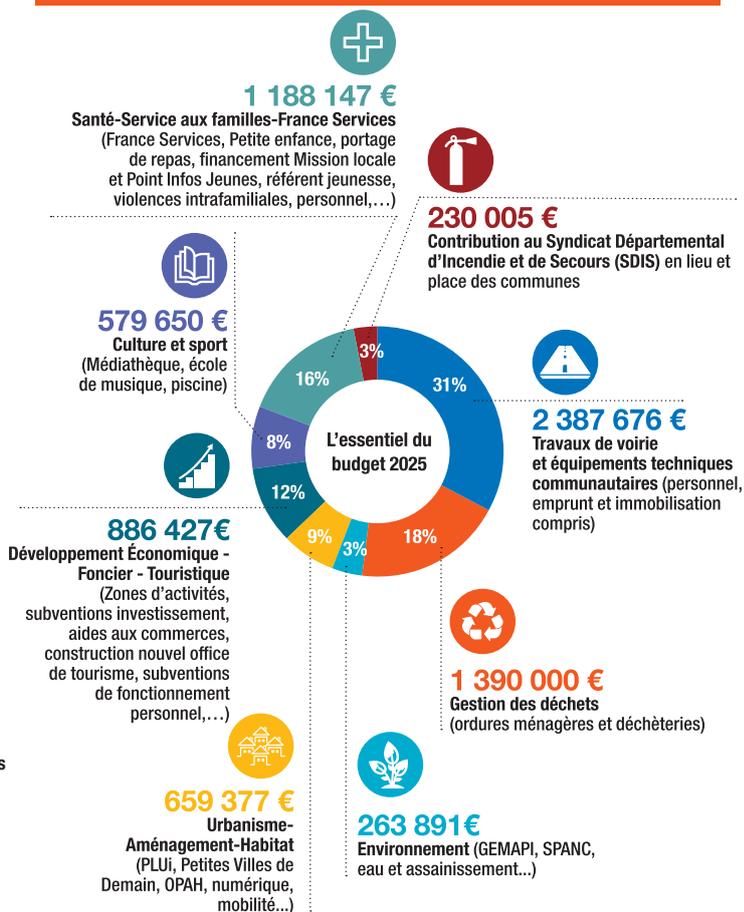
### DÉPENSES PRÉVISIONNELLES D'INVESTISSEMENT



### RECETTES PRÉVISIONNELLES D'INVESTISSEMENT



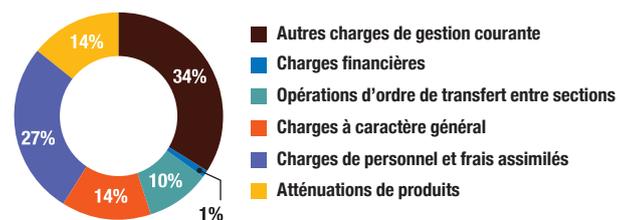
## LES PRINCIPALES DÉPENSES PRÉVISIONNELLES 2025 PAR GRANDS DOMAINES DE COMPÉTENCE



## L'ESSENTIEL DU BUDGET PRIMITIF 2025

### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2025 PAR GRANDES COMPÉTENCES

#### DÉPENSES PRÉVISIONNELLES DE FONCTIONNEMENT



#### RECETTES PRÉVISIONNELLES DE FONCTIONNEMENT



# MAISON FERMAT PÔLE TEC



## 3 SERVICES INTERCOMMUNAUX RÉUNIS AU CŒUR DE BEAUMONT

Afin d'accompagner la commune de Beaumont-de-Lomagne dans la rénovation de la Maison Fermat aussi appelée « Pôle économique, touristique et culturel (TEC) », le Conseil communautaire a voté en 2024 l'attribution d'un fonds de concours de 420 000 €. Ce versement a été effectué en 2024 et a nécessité la réalisation d'un emprunt par la Communauté de communes.

### LES SERVICES COMMUNAUTAIRES INSTALLÉS DANS LA MAISON FERMAT

#### UNE MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE ATTRACTIVE

- > 230 m<sup>2</sup> dédiés à la lecture, au jeu, au lien social et à la parentalité.
- > 11 918 visites en 2024, dont 2 250 scolaires.
- > Coût de la compétence médiathèque 2024 : 94 779 €

La médiathèque joue un rôle culturel et social important :

- Coanimation du Salon du livre (2024) avec les auteurs Jean-Christophe Tixier et Sophie Laroche – 220 élèves accueillis
- Actions petite enfance : crèches, relais, lieux d'accueil parents-enfants
- Projet « Petits champions de la lecture » avec l'école d'Escazeaux
- Résidence d'artiste en 2024 : « Ce que je vois de ma fenêtre lomagnole » avec Melha Mammeri (DRAC Occitanie)
- Festival du conte, fête de la science, prêts aux écoles, concerts avec Media Tour...



#### UNE COOPÉRATION FINANCIÈRE POUR LE FONCTIONNEMENT

Depuis l'achèvement des travaux, la commune met à disposition de la CCLTG plusieurs espaces au sein de la Maison Fermat. Trois services communautaires y sont désormais hébergés, au bénéfice des habitants de tout le territoire. En retour, la Communauté de communes prend en charge une part des charges de fonctionnement liées à cette mise à disposition.

En 2024, le coût pour la Communauté de communes a été le suivant :

# 14 994 €

pour la médiathèque intercommunale  
(montant ajusté annuellement)

# 3 391 €

pour l'école de musique (pour 6 mois)

# 1 775 €

pour l'Office de Tourisme  
et le hall d'exposition (pour 6 mois)



# MAISON FERMAT PÔLE TEC

## UNE ÉCOLE DE MUSIQUE RÉNOVÉE

- > 198 m<sup>2</sup> modernes et fonctionnels
- > 137 élèves (enfants et adultes) encadrés par 10 professeurs
- > Juin 2024 : emménagement dans les nouveaux locaux
- > Coût de la compétence École de musique 2024 : 145 384 €



L'école favorise l'accès à la musique pour tous :

Orchestre, chorale, ateliers d'éveil, interventions en milieu scolaire, concerts et auditions organisés sur tout le territoire.



## UN NOUVEL OFFICE DE TOURISME ET UN ESPACE D'EXPOSITION

- > 189 m<sup>2</sup> d'accueil touristique repensé
- > Un espace détente : rafraîchissement, goûter, convivialité
- > Un hall d'exposition en accès libre avec programmation régulière
- > Coût de la compétence Tourisme 2024 : 377 544 € dont 269 211 € d'aménagement du nouvel Office de Tourisme

Première exposition estivale 2025 :

« TERRE, UN MATÉRIAU LOCAL ET MILLÉNAIRE », en partenariat avec le CAUE 82



À travers le soutien à la rénovation de ce lieu emblématique, la Communauté de communes affirme son engagement à faire vivre les services de proximité, la culture, l'attractivité touristique et le lien social au cœur du territoire Iomagnol.

# TOURISME

L'OFFICE DE TOURISME  
PISCINE INTERCOMMUNALE

## DESTINATION LOMAGNIFIQUE

Depuis le 4 juillet 2024, l'Office de Tourisme intercommunal s'est réinstallé au cœur de la maison natale de Pierre de Fermat, à Beaumont-de-Lomagne. Ce nouveau lieu, chaleureux et moderne, s'impose comme un véritable pôle d'animation territorial au service des visiteurs, mais aussi des habitants du territoire.

### L'OFFICE DE TOURISME

- > **Accueil personnalisé** avec table numérique interactive pour explorer les richesses de la Lomagne.
- > **2 espaces d'expositions :**
  - Temporaire - La Terre à l'honneur, matériau local millénaire.
  - Permanente - Immersion interactive dans le patrimoine rural et les produits du terroir.
- > **Pause conviviale à la tisanerie** avec jus de fruits bio, boissons chaudes et goûters du Petit Fermat (pendant les vacances).

- > **Boutique durable :** produits locaux, créations artisanales, produits estampillés « Lomagnifique », la marque qui sublime notre territoire. Vous y trouverez aussi les produits coups de cœur du musée Fermat.
- > **Activités pour les enfants :** ateliers, balades quiz, randolands, animations nature pendant les vacances scolaires.

**Entrée libre et gratuite. Devenez ambassadeurs de votre territoire !**

## PISCINE INTERCOMMUNALE DE LA BASE DE LOISIRS À BEAUMONT

Depuis 3 ans, la Communauté de communes assure la gestion directe de la piscine située à la base de loisirs. Un programme d'investissement sur 5 ans est en cours pour améliorer les infrastructures et l'accueil des usagers.

### Apprentissage du « savoir-nager »

La piscine est ouverte aux écoles volontaires en juin et septembre. En 2024, 368 élèves par semaine ont pu bénéficier de séances éducatives pour apprendre à nager dans de bonnes conditions.

Ouverture au public : tous les jours du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août, de 11h à 19h.

Tarif d'entrée : **3€** - Cours de natation possible de juin à septembre : se renseigner auprès de l'Office de Tourisme

### CHIFFRES CLÉS DU TOURISME 2024

**377 544 €**

Coût de la compétence  
Tourisme 2024  
dont 269 211 € investis  
pour l'aménagement  
du nouvel Office  
de Tourisme

**28 309 €**

Produits de la taxe  
de séjour 2024



**6 420**

visiteurs accueillis  
en 2024



**16 785**

visites sur le site internet  
en 2024

Origine des visiteurs : 76 % Occitanie,  
7% Nouvelle-Aquitaine, 4% Île-de-France.

Office de Tourisme (CCLTG)

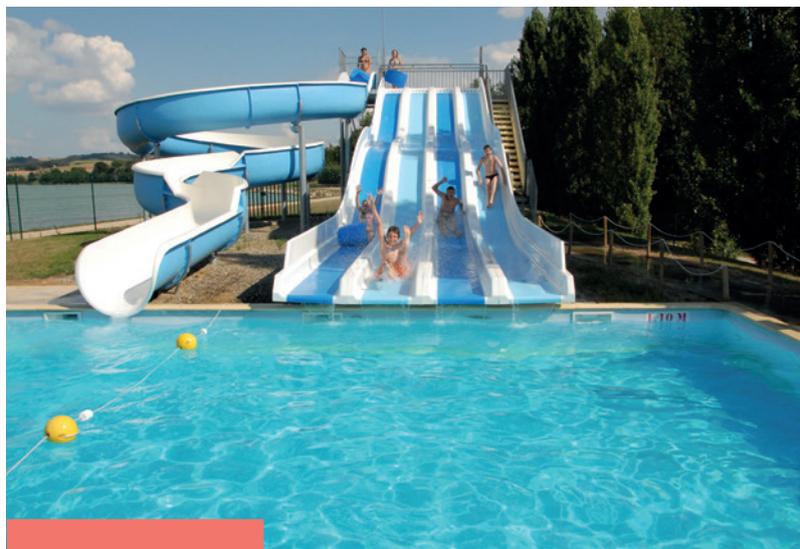
05 63 02 42 32

contact@malomagne.com

tourisme.malomagne.com



©svelstudio-VanRodriguez





# ACCÈS À TOUS POUR LA MUSIQUE

Depuis 2017, la Communauté de communes gère l'École de Musique. Cette compétence communautaire permet de proposer des tarifs attractifs pour favoriser l'accès de tous à l'apprentissage de la musique. Présente à Beaumont et à Lavit, l'École de Musique accueille musiciens en herbe ou confirmés !

### BILAN RENTRÉE SEPTEMBRE 2024

- > 127 inscriptions
- > **Orchestre** de 22 élèves
- > **Ensemble musique de chambre** « Croch'Band » de 8 élèves
- > **Chorale** de 13 adolescents
- > **Nouveauté** : atelier musique actuelle avec 5 élèves

### Concert des professeurs et ateliers - mars 2025

Le 21 mars 2025, les 10 professeurs et ateliers de pratique collective ont proposé un grand concert devant plus de 300 personnes. Le final a rassemblé une centaine d'élèves et professeurs sur scène.

### Voyage au Pays-Bas – octobre 2024

Suite au stage de l'ODAC (Orchestre Départemental à Cordes) en février 2024, trois élèves (violin et violoncelle) et un professeur ont participé à un séjour musical de 4 jours avec un orchestre d'élèves néerlandais.

### Interventions en milieu scolaire à partir de septembre 2025 pour les CII et CIII du territoire

A partir de septembre 2025, ce sont tous les élèves du CP au CM2 du territoire de la Communauté de communes qui bénéficieront d'interventions musique en milieu scolaire : soit 71 enfants supplémentaires bénéficiaires.



# 145 384 €

Coût compétence  
Musique 2024



### UN PARCOURS DÉCOUVERTE

À partir de septembre 2025, les débutants dès le CE1 pourront s'inscrire à ce parcours. Ils découvriront plusieurs instruments, chacun pratiqué 5 semaines, pour choisir plus facilement leur instrument l'année suivante. Places limitées.

### Une École de Musique intercommunale

- > **2 sites** à Beaumont et à Lavit
- > **127 élèves** (enfants, étudiants, adultes)
- > **Interventions dans 19 classes** : 390 élèves de primaire
- > **10 professeurs, 11 disciplines instrumentales enseignées**
- > **Ateliers d'Eveil Musical (GS et CP)**
- > **Ateliers** : musique de chambre, orchestre, chorale, musique actuelle

### RENTRÉE SEPTEMBRE 2025

- > **Chorale (10-18 ans) ou orchestre seul** : à partir de **120€/an**
  - > **Cours d'instrument + formation musicale** : à partir de **330€/an**
- Voir conditions et modalités

### > Instruments et ateliers proposés :

batterie, clarinette, flûte traversière, guitare, hautbois, piano, saxophone, trompette, violon, violoncelle, orchestre, musique de chambre, éveil musical, chorale, musique actuelle

### Inscriptions rentrée 2025 - Beaumont & Lavit

- > **Nouvelles inscriptions** du 3 au 13 septembre
  - > **Portes ouvertes** : mercredi 10 sept. 14h-18h & vendredi 12 sept. 17h-20h
- Possibilité de prendre contact avant inscription.  
Chaque cours n'ouvrira qu'avec un nombre suffisant d'élèves inscrits.

### Ecole de musique (CCLTG)

- Rue Lomagne, 82500 Beaumont-de-Lomagne**
- 07 69 76 85 30**
- ecolemusique@cc-lomagne82.fr**

# CULTURE

MÉDIATHÈQUE  
INTERCOMMUNALE

## FAÇONNER L'AVENIR PAR LA CULTURE ET L'ÉDUCATION

Depuis janvier 2023, la médiathèque de Beaumont-de-Lomagne est gérée par la Communauté de communes de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise. Cet équipement structurant est installé dans l'ancien hôtel Dubosc entièrement rénové (240 m<sup>2</sup>). Il constitue un véritable service de proximité, culturel et éducatif.

94 779 €

Coût Médiathèque 2024

### UNE OFFRE CULTURELLE RICHE ET ACCESSIBLE À TOUS

Plus de 25 000 documents sont à disposition : romans, albums jeunesse, documentaires, bandes dessinées, mangas, CD, DVD, revues et jeux de société pour tous les publics... Un espace ludique pour les enfants propose également jouets d'imitation et jeux éducatifs.

#### Tarifs d'inscription :

- 6 €/famille/an résidant sur le territoire
- 10 €/famille/an hors territoire

### Des ressources numériques

Elles sont accessibles à distance via l'inscription sur le site de la médiathèque : [beaumont.bibenligne.fr](http://beaumont.bibenligne.fr)

- > Vidéo à la demande avec la Médiathèque numérique et les Yeux doc (films documentaires).
- > Presse et magazines avec Toutapprendre.
- > Formation en ligne avec Toutapprendre.
- > Bibliothèque numérique dédiée aux albums jeunesse (pour enfants de 3 à 10 ans).

### Un lieu vivant et fréquenté

En 2024, 11 918 visiteurs ont été accueillis :

- > 9 668 entrées « tout public ».
- > Des accueils de classes hebdomadaires soit 2 250 entrées : écoles de Beaumont et du territoire (Larrazet, Escazeaux, Garganvillar, Comberouger).

### Animations régulières :

- > Café littéraire mensuel organisé par les amis de la médiathèque, le mardi de 15h30 à 17h.
- > Accueil temporaire des activités de l'Espace de Vie Sociale Fermat Science (janv.-juin 2024) durant la période des travaux de la Maison Fermat.

### Des actions culturelles « hors les murs »

La médiathèque rayonne bien au-delà de ses murs avec 2 519 bénéficiaires en 2024 :

- > Crèche, Relais Petite Enfance, LAEP : 450 personnes enfants et adultes accompagnateurs. Un agent se déplace dans chacune des structures 1 fois par mois
- > Salon du livre jeunesse - édition 2024 : 21-23 novembre sur le thème « Enquête de livres »

- + de 1 200 participants (dont 220 élèves pour des rencontres avec les auteurs invités : Jean-Christophe Tixier et Sophie Laroche)
- Partenaires : Lycée de Lestonnac, Fermat Science, Réel, librairie « Des livres et vous », Conteuses de Lomagne, 40 bénévoles
- A la salle des fêtes et au cinéma ont été proposés des ateliers artistiques, des jeux, des histoires et contes, ainsi que des spectacles de qualité pour les élèves du cycle 3 et cycle 4 et quelques lycéens.

Ce salon est le fruit d'une mobilisation collective avec : le lycée de Lestonnac, Fermat Science, l'association Réel, les Conteuses de Lomagne, la librairie « Des livres et vous » de Sarrant, et une quarantaine de bénévoles.

**Prochaine édition :** du 19 au 22 novembre 2025

Les élèves des cycles 1 et 2 ainsi que la petite enfance seront mis à l'honneur. Les autrices Karine Guiton et Nathalie Diéterlé sont attendus.

### Autres temps forts de l'année

- > Participation au concours « Aux Petits Champions de la lecture », avec l'école d'Escazeaux
- > Participation au Festival du conte (janvier) et à la Fête de la Science (octobre)
- > Résidence d'artiste 2024 - Melha Mammeri. Soutenue par la DRAC Occitanie, cette résidence a permis à quatre groupes (deux scolaires, deux adultes) de participer à 8 séances d'écriture et de mise en voix autour du thème « Ce que je vois de ma fenêtre lomagnole ».

• Les participants :

- > L'atelier d'écriture de la Fabrique (9 adultes)
- > L'atelier d'occitan de Maubec (7 adultes)
- > Les classes de Larrazet (13 élèves) et Faudoas (14 élèves)
  - Une répétition s'est tenue à Larrazet en décembre, suivie d'une restitution publique le 20 janvier 2025.



### HORAIRE D'OUVERTURE

Mardi : 14h à 18h (juillet – août 9h à 12h30)

Mercredi : 9h à 12h30 et 14h à 18h

Vendredi : 14h à 17h (juillet – août 9h à 12h30)

Samedi : 9h à 12h30 et 14h à 17h

Vacances scolaires : ouvert le samedi matin uniquement (9h–12h30)

Médiathèque (CCLTG)

3 rue Pierre Fermat, 82500 Beaumont-de-Lomagne

05 82 73 09 03

mediatheque@cc-lomagne82.fr



## TRANSPORT À LA DEMANDE (TAD)

La Communauté de communes de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise travaille en partenariat avec la Région Occitanie, autorité compétente en matière de mobilité, afin d'améliorer l'accessibilité des personnes du territoire aux zones d'emplois, commerces, équipements structurants, etc.

La Communauté de communes a renouvelé sa convention relative au transport à la demande, avec la Région en début d'année 2024.

### UNE OFFRE DE TRANSPORT À LA DEMANDE POUR FAVORISER LA MOBILITÉ AU SEIN DE NOTRE TERRITOIRE

Depuis plus de 20 ans, la Communauté de communes de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise offre des services de Transport à la Demande (TAD) aux habitants du territoire. La Région Occitanie, en tant qu'autorité organisatrice de droit, délègue à l'intercommunalité la responsabilité de l'organisation et de la mise en place de ces services de transport.

### 2 TYPES DE SERVICES DE TAD

#### POUR UNE MEILLEURE MOBILITÉ

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2024, deux offres de Transport à la Demande (TAD) sont disponibles sur réservation :

- 1 Transport à la demande par zone : de chez vous à un point de destination (Beaumont-de-Lomagne ou Lavit),
- 2 Transport à la demande en ligne virtuelle : d'un point d'arrêt à un point de destination.

#### TARIFICATION

**1€** par trajet  
soit 2€ l'aller-retour  
(à régler à la montée dans le véhicule)

**Bon à savoir :** Ce tarif est préférentiel. Par conséquent, le titre de transport TAD ne permet pas l'accès au réseau liO Car en correspondance.

## PLATEFORME MOBILITÉ 82

Afin de vous accompagner dans votre mobilité, la Communauté de communes conventionne avec la Plateforme Mobilité 82 qui vous accueille 1 fois par mois à Lavit et 1 fois par mois au siège de la Communauté de communes à Beaumont.

La Plateforme Mobilité vous accompagne dans votre mobilité :

#### Exemples de possibilités d'accompagnements :

- > **Information** sur la mobilité et accompagnement personnalisé
- > **Location de 2 et 4 roues à tarif social**, de 1 à 90 jours maximum, pour les personnes reprenant un emploi ou une formation, avec accompagnement à la mobilité pérenne
- > **Réparation de voitures à moindre coût** via un réseau de garages partenaires

### CES SERVICES FONCTIONNENT SUR RÉSERVATION

Pour bénéficier du service aux jours, horaires et tarifs indiqués, il est obligatoire de réserver son trajet auprès de la Centrale de réservation de la Région. Les réservations peuvent être effectuées du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00, et au plus tard, la veille du déplacement avant 16h00.



#### NUMÉRO DE RÉSERVATION

**0 805 608 100**  
(service & appel gratuits)

Vous pouvez vous rendre, en TAD, depuis chez vous ou depuis un point de rendez-vous, aux marchés de Lavit/Beaumont, dans les commerces locaux, à vos rendez-vous médicaux ou administratifs, visiter un proche... Pour plus d'informations sur le TAD, vous pouvez consulter notre site internet ou vous rendre sur une des permanences de la Plateforme Mobilité 82.



Service Urbanisme, Habitat, Mobilité (CCLTG)

☎ 05 63 65 34 26

✉ c.jougla@cc-lomagne82.fr

✉ urbanisme@cc-lomagne82.fr



Plateforme Mobilité 82  
Montauban Services



#### LA PLATEFORME MOBILITÉ 82

#### VOUS ACCUEILLE SUR RENDEZ-VOUS :

##### Au siège de la CCLTG :

Tous les 2<sup>es</sup> mercredis du mois de 9h à 12h

##### A la Mairie de Lavit :

Tous les 4<sup>es</sup> lundis du mois à la mairie de 9h à 12h

#### Plateforme Mobilité 82

☎ 05 63 65 65 56

✉ mobilite82@montauban-services.org

# SERVICES PUBLICS

FRANCE SERVICES & PERMANENCES  
EMPLOI & INSERTION

## Un réseau de partenaires engagés

France Services, c'est aussi l'interconnexion de tous les acteurs de la vie publique locale au service des habitants de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise.

Avec : L'Assurance Maladie / L'Assurance Retraite / MSA / France Travail / La Poste / Allocations Familiales / Agence Nationale de l'Habitat / Finances Publiques / Les Ministères de la Justice, de la Transition Écologique et de l'Intérieur.

France  
services

FRANCE SERVICES

AU CŒUR DES TERRITOIRES



France Services  
Proche de vous au quotidien

## FRANCE SERVICES LOMAGNE UN GUICHET UNIQUE AU PLUS PRÈS DES HABITANTS

Depuis juillet 2022, France Services Lomagne, portée par la Communauté de communes, accompagne les usagers dans leurs démarches administratives du quotidien, en lien avec les grands opérateurs publics (CAF, CPAM, CARSAT, ANTS, etc.).

Leslie Grimaux et José-Paul Buridon, deux agents formés, ont accompagné près de 4 000 demandes en 2024.

### UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE

- > **Aide aux démarches administratives courantes** : carte grise, permis, papiers d'identité, etc.
- > **Soutien numérique** : création d'e-mail, scan, impression, navigation en ligne
- > **Simulation de droits et demande d'aides** (APL, retraite, impôts, santé...)
- > **Des prestations de conseils pour la résolution des cas complexes** en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires.

Accès libre à un ordinateur et à Internet pour vos démarches.

France Services (CCLTG)

413 rue d'Esparsac, 82500 Beaumont-de-Lomagne

05 63 65 34 26

franceservices@cc-lomagne82.fr



### HORAIRES D'OUVERTURE

lundi : 14h-17h

mardi : 8h30-12h30 / 13h30-17h

mercredi & jeudi : 8h30-12h

vendredi : 8h30-12h / 14h-17h

## ZOOM SUR LES PERMANENCES



### > Conseil en Évolution Professionnelle (CEP)

Avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat. A destination des salariés du secteur privé et des travailleurs indépendants.

Offre un accompagnement personnalisé à tout actif qui souhaite prendre du recul sur sa situation professionnelle, être accompagné dans ses projets professionnels ou être orienté vers les dispositifs et formations appropriés.

Sur rendez-vous au 05 63 63 09 58



### > OPAH de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise

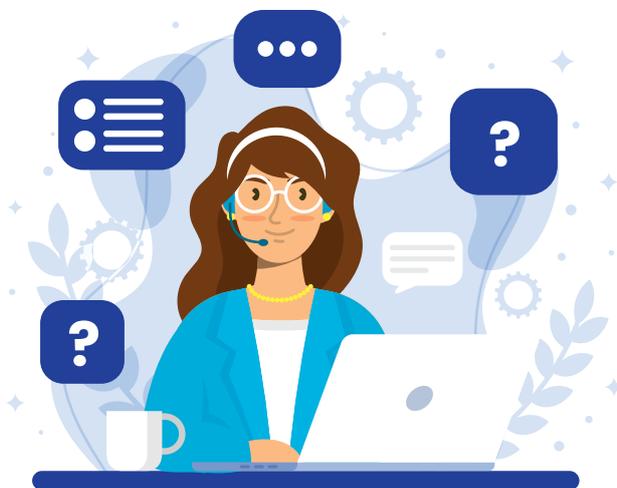
Aides financières pour réaliser vos travaux dans votre logement ou dans des logements locatifs ou vacants.

Renseignements et conseils techniques gratuits et sans engagement de votre part auprès d'architectes qualifiés mandatés par la Communauté de communes : Cabinet ISSOT RIERA.

Sur rendez-vous au 05.61.51.23.10 ou 07.88.46.98.31

Plus d'informations p. 15

# SERVICES PUBLICS



FRANCE SERVICES AU QUOTIDIEN RÉPOND À VOS QUESTIONS

- 1** : USAGER  
« Je viens d'avoir mon permis de conduire et je souhaite faire immatriculer mon véhicule. »
- CONSEILLER**  
« Félicitations ! Regardons ensemble comment faire la demande d'immatriculation sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS). »
- 2** : USAGER  
« Dans le cadre d'un dossier d'aide à la rénovation énergétique auprès de l'ANAH, je dois fournir mon dernier avis d'imposition, mais je ne le retrouve pas. »
- CONSEILLER**  
« Pas d'inquiétude ! Je vous aide à créer votre espace personnel sur le site [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) pour retrouver vos documents fiscaux, puis à transmettre votre avis d'imposition directement à l'ANAH depuis votre compte en ligne. »
- 3** : USAGER  
« Je suis demandeur d'emploi et je dois faire mon actualisation mensuelle sur France Travail, mais je n'ai pas d'ordinateur. »
- CONSEILLER**  
« Aucun souci ! Un ordinateur avec accès internet est à votre disposition ici. Vous pouvez l'utiliser pour vos démarches administratives et consulter vos mails en toute autonomie. »
- 4** : USAGER  
« Je viens d'emménager, je suis locataire, et je ne sais pas comment faire ma demande d'Allocation Personnalisée au Logement (APL). »
- CONSEILLER**  
« Bienvenue en Lomagne ! Je vais vous accompagner pas à pas pour remplir votre demande d'Allocation Personnalisée au Logement sur le site de la CAF. »
- 5** : USAGER  
« Je veux préparer ma retraite mais je ne suis pas à l'aise avec les outils numériques. »
- CONSEILLER**  
« Nous allons nous connecter ensemble sur le site de l'Assurance retraite. »

## À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



> Plateforme Mobilité 82 – Montauban Services  
Dispositifs Mobiloc, Kezacode, Coup de pouce mécano, etc.  
Pour lever les freins à la mobilité dans l'insertion  
Voir p. 11



> Mission Locale pour l'insertion des jeunes  
Accompagnement des 16-25 ans vers l'emploi  
121 jeunes accompagnés en 2024 | Soutien intercommunal : 5 175 €  
Voir p. 26



> France Rénov' et OPAH  
Conseils gratuits et aides financières pour la rénovation énergétique  
Voir p.15



> Communauté 360  
Aide de proximité aux personnes en situation de handicap  
07 86 03 84 61 ou 0 800 360 360 (numéro vert)



> Chambre d'Agriculture du Tarn-et-Garonne  
Accompagnement des exploitants (PAC, formations)  
18 agriculteurs reçus en 2024  
Sophie TUYERES, sur RDV  
06 08 41 30 62  
[sophie.tuyeres@agri82.fr](mailto:sophie.tuyeres@agri82.fr)



> Direction Départementales des Finances Publiques  
Un agent de la DDFIP est présent chaque semaine  
Sur rendez-vous via [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr)  
05 63 65 34 26

# REVITALISATION DES BOURGS-CENTRES



PETITES VILLES DE DEMAIN (PVD) 2021 - 2026  
OPÉRATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE (ORT)  
CONTRATS BOURGS CENTRES OCCITANIE DE BEAUMONT-DE-LOMAGNE & LAVIT

## BEAUMONT-DE-LOMAGNE ET LAVIT : DES PROJETS CONCRETS POUR DES CENTRES-BOURGS PLUS ATTRACTIFS

La Communauté de communes pilote, aux côtés des communes de Beaumont-de-Lomagne et Lavit, plusieurs démarches de revitalisation : le programme Petites Villes de Demain (2021–2026), les Contrats Bourgs-Centres Occitanie et l'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT). Ces dispositifs soutiennent des actions concrètes : habitat, commerces, mobilités, cadre de vie, services, nature en ville... avec un objectif commun : renforcer l'attractivité de nos centralités rurales.

Les projets prioritaires, décidés à l'issue de l'étude concertée « Plan Guide des espaces publics et aménagements urbains », voient le jour dans les centres bourgs.

- > **Aménagement en espace de rencontre** et végétalisation de la rue de l'Eglise (après la rue Despeyrous) et rénovation du Parc de l'Esplanade à Beaumont-de-Lomagne
- > **Installation de 2 cours de padel**, lancement d'un appel à manifestation d'intérêt pour la reprise du restaurant du Vic de Lomagne et modification du plan de circulation à Lavit
- > **Etudes en cours** pour la création d'une résidence pour séniors autonomes, d'une micro-crèche, de logements communaux, pour la valorisation de réserves foncières et de friches par de nouveaux usages et équipements publics et poursuite des actions de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, au service de l'habitat de qualité

### D'AUTRES INITIATIVES PARTICIPENT À L'AMÉLIORATION PROGRESSIVE DU CADRE DE VIE EN CENTRES BOURGS :

- > **Voyage d'études à La Réole** avec élus, commerçants et techniciens pour s'inspirer et projeter l'avenir
- > **Lutte contre la vacance commerciale** et accompagnement des porteurs de projet
- > **Lancement d'un site pilote de compostage** partagé (avec le SMEEOM)
- > **Mise en œuvre d'un permis de végétaliser** (en partenariat avec le CAUE 82) pour favoriser la nature en cœur de bourg
- > **Adhésion au Réseau Francophone Villes Amies des Aînés** : un engagement en faveur de la concertation et du vieillissement actif

### UN PROGRAMME SUIVI, ÉVALUÉ, ÉVOLUTIF

Le programme PVD fait l'objet d'une évaluation nationale pour envisager les conditions de poursuite dans la durée de cet accompagnement des actions en faveur de l'attractivité, du cadre de vie et de la dynamique économique et commerciale des centres bourgs, au bénéfice de l'ensemble de notre territoire.

Un chef de projet dédié anime ces démarches partenariales au quotidien en lien avec les élus, les techniciens, les habitants, les commerçants et les partenaires institutionnels.

### PROGRAMME PVD (CCLTG)

☎ 05 63 65 69 19

✉ m.benoit@cc-lomagne82.fr

## CHIFFRES CLÉS

### COMPÉTENCE REVITALISATION BOURGS-CENTRES

**59** opérations identifiées en Lomagne, dont 3/4 déjà engagées ou en phase d'étude.

#### CONCERTATION POUR BEAUMONT



#### CONCERTATION POUR LAVIT



NOMBRE DE LOGEMENTS ACCOMPAGNÉS DEPUIS 4 ANS D'OPAH, MONTANTS DES TRAVAUX ET SUBVENTIONS VERSÉES :

## 145 Logements de propriétaires occupants accompagnés

- Montant des travaux réalisés : **5,1 M€**
- Montant des subventions ANAH : **3 M€**
- Montant des subventions Communauté de communes : **104 200€**

## 11 Logements de bailleurs privés accompagnés

- Montant des travaux réalisés : **800 690€**
- Montant des subventions ANAH : **316 067€**
- Montant des subventions Communauté de communes : **27 700€**

OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH)  
OPÉRATION DE RÉNOVATION DES FAÇADES  
ESPACE CONSEIL FRANCE RÉNOV'  
PERMANENCES DE L'ADIL

## OBJECTIF : AMÉLIORER DURABLEMENT L'HABITAT SUR NOTRE TERRITOIRE

Malgré un contexte national incertain concernant les aides à la rénovation, la Communauté de communes reste pleinement mobilisée pour accompagner les habitants dans leurs projets de logement. Plusieurs dispositifs sont à votre service pour améliorer durablement l'habitat en Lomagne.

### OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH)

Un accompagnement renforcé jusqu'à fin 2025. L'OPAH permet aux propriétaires occupants ou bailleurs de bénéficier d'aides pour rénover leur logement, à condition de répondre à certains critères d'éligibilité. Les objectifs : lutter contre l'habitat dégradé ou vacant, la précarité énergétique, et adapter les logements au vieillissement. L'OPAH est prolongée jusqu'au 31 décembre 2025. Un nouveau dispositif pourrait prendre le relais dès 2026 dans le cadre du Pacte territorial pour l'habitat.

### L'OPÉRATION DE RÉNOVATION DES FAÇADES SE POURSUIT

La Communauté de communes poursuit son opération façades jusqu'en 2025, avec le soutien de la Région Occitanie. Objectif : améliorer le cadre de vie, réhabiliter les centres anciens et embellir les façades. Permanences tous les jeudis de 14h à 17h, sur rendez-vous, à la Communauté de communes auprès de notre opérateur Issot-Riera. Dès 2026, les aides locales continueront, même sans financement régional.



**Opérateur OPAH & Façades  
Cabinet ISSOT-RIERA**

☎ **07 88 46 98 31 / 05 61 51 23 10**  
✉ **issot.riera@orange.fr**



### ESPACE CONSEIL FRANCE RÉNOV'

Vous souhaitez rénover, isoler ou mieux chauffer votre logement ? L'Espace Conseil France Rénov', porté par le CAUE 82, vous accompagne dans votre projet. Permanences deux vendredis matins par mois à la Communauté de communes (sur rendez-vous).



### FRANCE RENO V' - CAUE

☎ **05 67 92 82 82**  
✉ **francerenov.caue@tarnetgaronne.fr**

### L'ADIL 82 : VOS DROITS, VOS OBLIGATIONS, VOS SOLUTIONS LOGEMENT

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL 82) assure des permanences juridiques gratuites : Chaque 3e vendredi du mois, de 9h à 12h30, au siège de la Communauté de communes (sur rendez-vous). Accueil téléphonique tous les matins et le mercredi après-midi

Vous êtes locataire, bailleur, futur propriétaire ou professionnel du logement ?

L'ADIL vous conseille sur :

- > **Conformité** et décence du logement
- > **Impayés** ou procédures d'expulsion
- > **Financements**, fiscalité, copropriété
- > **Réglementation** et accompagnement technique



**ADIL 82**  
☎ **05 32 74 15 63**  
✉ **contact@adil82.fr**

Besoin d'un renseignement local ?  
Service Urbanisme, Habitat, Mobilité (CCLTG)

☎ **05 63 65 34 26**  
✉ **c.jougla@cc-lomagne82.fr**  
✉ **urbanisme@cc-lomagne82.fr**

# COMMERCES ET ARTISANAT

## SOUTENIR, DYNAMISER ET MODERNISER

### L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ

La Communauté de communes poursuit activement sa politique de soutien au commerce local et à l'artisanat, avec un double objectif : renforcer l'attractivité des centres-bourgs et accompagner les professionnels dans leur développement ou leur installation.

#### RENFORCER LES CŒURS DE VILLE DE BEAUMONT-DE-LOMAGNE ET LAVIT-DE-LOMAGNE

Dans le cadre du programme « Petites villes de Demain », la Communauté de communes agit aux côtés de Vis Ta Lomagne pour soutenir les commerces de proximité :

- > Animations commerciales, communication, carte de fidélité, chèques cadeaux...
- > Ateliers numériques avec les chambres consulaires
- > Organisation d'Éduc'tours pour faire découvrir aux professionnels du tourisme, commerce & artisanat, les acteurs du territoire et les richesses de l'offre locale.



#### ANIMATIONS COMMERCIALES VIS TA LOMAGNE

Des rendez-vous à ne pas manquer pour faire vivre les centres-bourgs...

#### Marchés gourmands nocturnes – Été

Tous les jeudis, en alternance entre Beaumont (dès le 3 juillet 2025) et Lavit, jusqu'au 28 août.

Gastronomie locale & concerts pour petits et grands !

#### Foir'Expo 2025, 65<sup>e</sup> édition

5, 6, 7 septembre 2025

Comice agricole, marché gourmand, expositions commerciales & artisanales, animations et soirées festives.

#### Semaines commerciales

À l'automne 2025 et au printemps 2026, avec la carte de fidélité.

#### Animations de Noël

Marché de Noël le 7 décembre 2025 et animations tout au long du mois.



#### NOUVEAUTÉ

Offrez la carte cadeau  
Vis Ta Lomagne !

Entreprises, associations, particuliers : une idée locale et solidaire pour soutenir vos commerces de proximité.

Vis Ta Lomagne

☎ 05 63 64 51 89

✉ [vistalomagne@gmail.com](mailto:vistalomagne@gmail.com)

### CHIFFRES CLÉS

# 6 720 €

Aides directes aux commerces

# 23 300 €

Soutien à l'association  
« Vis Ta Lomagne »

Dont

- 8 000 € dédiés aux animations commerciales et à la communication (plan médias)
- 15 300 € consacrés au cofinancement du poste de manager de commerce



#### PACTE - PLAN D'AIDE AU COMMERCE TERRITORIAL

Le Plan d'Aide au Commerce Territorial (PACTe) permet à la Communauté de communes de soutenir directement les artisans et commerçants pour la création, la modernisation, le transfert ou la reprise de leur activité.

#### Commerces bénéficiaires du PACTe en 2024 :

- > TOUT AU BOCAL (Beaumont) - changement de local
- > MICOULEAU (Beaumont) - modernisation, accessibilité
- > ELO OPTIC (Beaumont) - modernisation
- > N&P D'ICI ET D'AILLEURS (Beaumont) - ouverture, modernisation

#### NOUVEAUTÉ À LAVIT-DE-LOMAGNE

**Réouverture du bar-restaurant** Le Vic de Lomagne à Lavit, repris par Anthony Barcelona dans le cadre d'un Appel à Manifestation d'Intérêt communal. Un projet accompagné juridiquement et techniquement par la CCLTG.

#### FACILITER L'INSTALLATION ET ACCOMPAGNER LES PORTEURS DE PROJET

En 2025, la Communauté de communes lance un nouveau dispositif d'aide aux loyers : Boutique active Tremplin (phase expérimentale). Et pour préserver la vitalité commerciale, un traitement visuel des vitrines vacantes sera mis en place.

#### Vous avez un projet ? Vous cherchez un local ou un terrain adapté à votre activité ?

La CCLTG vous accompagne gratuitement dans vos recherches d'implantation et vous oriente vers les bons interlocuteurs (chambres consulaires, dispositifs d'aide, partenaires).

#### Service Développement Économique (CCLTG)

☎ 05 63 65 34 26

✉ [economie@cc-lomagne82.fr](mailto:economie@cc-lomagne82.fr)



# 60 300 €

DE CHÈQUES CADEAUX UTILISÉS EN 2024



# 48 859 €

CRÉDITÉS SUR LES CARTES DE FIDÉLITÉ DES CLIENTS

### CHIFFRES CLÉS de Vis ta Lomagne

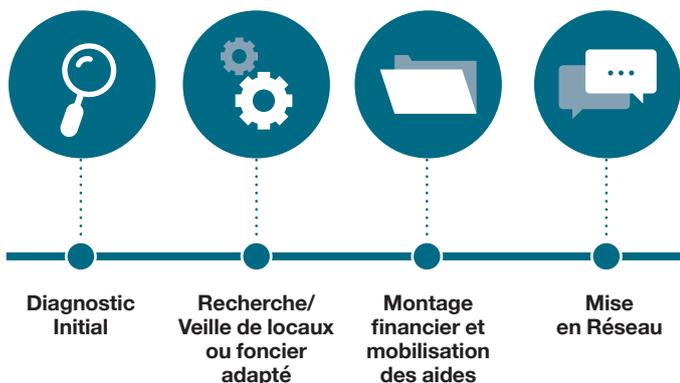


## SOUTENIR LES ENTREPRENEURS ET LES FILIÈRES DU TERRITOIRE

Grâce à un accompagnement sur mesure et à plusieurs dispositifs, la Communauté de communes soutient les projets d'implantation, de développement ou de reprise d'entreprises. La valorisation des savoir-faire et le renforcement des filières structurantes du territoire (action sociale et médico-sociale, agroalimentaire, agricole...) sont des enjeux clés identifiés dans le Schéma de Développement Économique et Touristique. Plusieurs leviers sont mobilisés : Parcours-Entreprise, veille foncière et immobilière, accompagnement RH, mise en réseau... autant d'outils pour stimuler la compétitivité de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise.

### UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE : LE PARCOURS-ENTREPRISE

Notre service propose un Parcours-Entreprise à tous les porteurs de projet ou dirigeants volontaires. Un accompagnement individuel à chaque étape, en lien avec nos partenaires : État, Région (AD'OCC), Département, PETR Garonne-Quercy-Gascogne, chambres consulaires... Un seul objectif : sécuriser et accélérer votre projet !



### AIDE À L'INVESTISSEMENT IMMOBILIER

Vous avez un projet de construction, rénovation ou extension de vos locaux implantés en zone d'activités économiques ? Le dispositif d'aide à l'investissement immobilier pour les entreprises peut vous accorder un soutien financier allant de **8 000 à 15 000 €**, selon les dépenses éligibles et l'intérêt stratégique du projet.

> **Sous réserve d'étude du dossier.**

### ACCUEILLIR LES ENTREPRISES ET FACILITER LEUR IMPLANTATION

Le territoire compte 4 zones d'activités économiques, avec un accompagnement personnalisé pour les entreprises qui souhaitent s'y implanter. Une veille permanente est assurée sur les bureaux, entrepôts et terrains disponibles afin de vous proposer la solution adaptée à votre projet. Le foncier disponible étant limité, **la gestion économe du foncier** constitue un enjeu fort du mandat.

### Un hôtel d'entreprises attractif

Implanté dans la ZAE de Bordevieille à Beaumont-de-Lomagne, l'hôtel d'entreprises construit par la Communauté de communes en 2017 propose 3 ateliers fonctionnels à des conditions préférentielles.

## APPEL À CANDIDATURES

Chaque atelier comprend : bureaux, vestiaires, sanitaires, parking, dépôt.

L'atelier 2 sera disponible à partir de septembre 2025 :

- > Superficie totale : 174 m<sup>2</sup>
- > Atelier : 145,31 m<sup>2</sup>
- > Bureau : 19,20 m<sup>2</sup>
- > Sanitaires/vestiaires : 9,57 m<sup>2</sup>
- > Loyer attractif

**Les candidatures sont ouvertes !**

### PROMOUVOIR L'ENTREPRENEURIAT LOCAL



> **Le club REEL 82 : Réussir En Lomagne Tarn-et-Garonnaise**

Lancé en 2024, REEL 82 rassemble les entrepreneurs de tous secteurs pour encourager l'entraide, les synergies et la visibilité du tissu économique local.

Trois à quatre rencontres par an sont organisées, autour de visites d'entreprises du territoire et d'interventions thématiques menées par des experts.

### Derniers rendez-vous 2024-2025 :

- 4 avril 2024 : soirée chez la SAS Micouleau à Beaumont
  - 26 novembre 2024 : soirée à la CCLTG
  - 2025 : soirée prochaine prévue en septembre
- Le club est ouvert à tous les entrepreneurs du territoire.

**Service Développement Économique (CCLTG)**

☎ 05 63 65 34 26

✉ [economie@cc-lomagne82.fr](mailto:economie@cc-lomagne82.fr)

# EMPLOIS

## ÇA RECRUTE EN LOMAGNE !

Depuis septembre 2023, la Communauté de communes de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise s'implique pleinement dans la nouvelle gouvernance territoriale de l'emploi, instaurée par la loi « Plein Emploi » du 18 décembre 2023. Aux côtés de l'État, de la Région, du Département et des intercommunalités voisines, elle participe activement aux Comités Locaux pour l'Emploi (CLE).



### RENFORCER L'EMPLOI LOCAL : UNE PRIORITÉ EN LOMAGNE

**Objectif :** créer des synergies concrètes entre employeurs, demandeurs d'emploi, organismes de formation et acteurs du territoire.

#### Des actions concrètes :

- > **Partenariats avec les acteurs locaux de l'emploi, de l'insertion et de la formation :** Région, Département, France Travail, Mission Locale, Greta, Cap Emploi, Sens Action pour favoriser l'accès à l'emploi et à la formation sur notre territoire.
- > **Gouvernance Emploi-Formation :** accompagnement RH sur le secteur médico-social, confronté à des tensions de recrutement.
- > **Événements dédiés :** rallye des métiers du secteur médico-social, vidéos métiers, rencontres entreprises...
- > **Des vidéos témoignages** sur les métiers médico-social pour favoriser l'attractivité des métiers en tension.
- > **Rencontres RH** dans les secteurs agricoles, agroalimentaires et médico-sociaux pour identifier les besoins.
- > **Diagnostics sectoriels** pour mieux adapter les offres de formation aux besoins locaux.

### ZOOM SUR LE SECTEUR MÉDICO-SOCIAL

Secteur stratégique de la Lomagne, le médico-social connaît des besoins en recrutement forts, renforcés depuis la crise sanitaire. Pour y répondre, la Communauté de communes agit :

- > **Accompagnement RH** des employeurs locaux
  - 11 rencontres individuelles
  - Réunions collectives pour coconstruire un plan d'actions
  - Deux axes de travail : attractivité et formation
- > **Rallye découverte** des métiers du médico-social réussi. Trois établissements du territoire ont ouvert leurs portes à 29 demandeurs d'emploi, en partenariat avec France Travail, le Département, la Région, la Mission Locale et Sens Action.

**Résultat :** des vocations concrètes ont émergé (immersions, candidatures) grâce aux témoignages et ateliers proposés.



#### > Des vidéos pour inspirer et informer

Valorisation de parcours, démystification des métiers, encouragement des vocations.

Scannez le QR code pour les découvrir !

### LE SECTEUR AGROALIMENTAIRE AUSSI EN ACTION !

Fidèle à son ancrage agricole, la Lomagne abrite un tissu agroalimentaire dynamique. De mai à juillet 2025, une douzaine d'entreprises du territoire ont été rencontrées, en lien avec les intercommunalités voisines (Deux Rives, Terres des Confluences). Un diagnostic partagé sera finalisé à la rentrée 2025 pour proposer un plan d'actions commun.

#### Objectifs :

- > **Mieux accompagner les entreprises** dans la gestion de leurs emplois et compétences.
- > **Renforcer l'attractivité du secteur** et la filière de l'ail emblématique du territoire.



### VOUS CHERCHEZ UN EMPLOI EN LOMAGNE ? ON VOUS ACCOMPAGNE !



> **1<sup>re</sup> étape :** inscrivez-vous sur France Travail

> **Consultez en temps réel les offres locales sur notre site**

**Vous avez besoin d'aide pour postuler ?** Selon votre profil, plusieurs structures peuvent vous accompagner : France Travail, les agents de France Services Lomagne, le Point info jeunes de Beaumont et/ou la Mission Locale (16-26 ans).

**En reconversion ?** Des permanences de Conseil en Évolution Professionnelle (CEP) sont organisées à France Services pour vous aider à construire votre projet.

#### DEMANDEURS D'EMPLOI / RECONVERSION

France Services Lomagne (CCLTG)

05 63 65 34 26

franceservices@cc-lomagne82.fr

#### EMPLOYEURS

Service Développement Économique (CCLTG)

05 63 65 34 26

economie@cc-lomagne82.fr





# LA CONCRÉTISATION DU PROJET DE TERRITOIRE SE POURSUIT

Après avoir dressé le diagnostic territorial et défini les grandes orientations en matière d'aménagement **pour les 10 à 15 prochaines années, la Communauté de communes a élaboré, avec l'ensemble des communes et les partenaires, le zonage et le règlement de son futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)**. Les habitants ont fait part de leurs suggestions dans le cadre de la concertation publique. Le PLUi a ainsi pu être arrêté pour passage en enquête publique en mai-juin 2025. En fonction des remarques et observations et suite à l'avis de la commission d'enquête, des adaptations pourront être mises en œuvre pour aller vers l'approbation d'un document d'urbanisme abouti, permettant aux pouvoirs publics d'accompagner et de contrôler l'affectation et l'utilisation des sols, de donner un cadre aux projets d'aménagement, de maîtriser le développement durable et de protéger le territoire.



## UN DOCUMENT D'AMÉNAGEMENT AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA PRÉSERVATION

**Se doter d'un outil comme le PLUi est important pour permettre au territoire de définir et défendre une stratégie d'aménagement cohérente et globale, de soutenir le développement et la revitalisation de ses bourgs et de ses villages (enjeux de maintien des écoles, des commerces...), de préserver ses zones humides et ses haies (enjeux de lutte contre l'érosion des sols et de préservation de la biodiversité...) ou encore de préserver ses paysages et de valoriser son patrimoine (enjeux de qualité de vie et d'attractivité résidentielle et touristique...).**



La dimension intercommunale de ce document d'urbanisme offre effectivement la possibilité de traiter les enjeux territoriaux et environnementaux à la bonne échelle. En outre, elle permet de doter toutes les communes d'un document d'urbanisme et donc de clarifier la constructibilité sans dépendre du Règlement National de l'Urbanisme.

En effet, actuellement, **seules 7 communes sur 31 sont dotées d'un document d'urbanisme** et une déclinaison communale des objectifs en matière de sobriété foncière (qui sont issus de la Loi Climat & Résilience de 2021) bloquerait de nombreux villages qui, individuellement, ne pourraient prétendre à mobiliser de nouveaux terrains constructibles.

Au-delà du projet de territoire qu'il exprime, le **PLUi est un document d'urbanisme qui régit le droit des sols et les possibilités de construction**. Concrètement, le PLUi va traduire les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) dans un règlement qui sera opposable aux autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables...). Avec le PLUi, les limites des zones constructibles

seront claires et les règles adaptées au territoire de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise. Par ailleurs, le PLUi sera enrichi d'Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui compléteront le règlement. Des OAP sectorielles préciseront les conditions d'aménagement des bourgs et d'urbanisation des secteurs de développement. Des OAP thématiques serviront de guides pour des bonnes pratiques en matière d'architecture, de gestion des eaux pluviales ou encore d'énergie.



### À NOTER

**L'approbation du PLUi à venir entraînera une refonte des différents circuits d'instruction des autorisations d'urbanisme.**

# ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE



4964

CONTRÔLES DEPUIS 2011  
DONT 153 CONTRÔLES ET DIAGNOSTICS EN 2024



Avant tout projet de travaux ou de remblaiement, il est impératif de contacter la SAUR afin d'obtenir les conformités réglementaires requises.

## CONTRÔLES LIÉS À DES PROJETS NEUFS, RÉHABILITATIONS OU VENTES

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) délégué à la SAUR réalise :

- > **Vérification du contrôle de la conception** : 34 contrôles en 2024 (108 € TTC – facturé par la SAUR)
- > **Vérification du contrôle de bonne exécution/réalisation** : 25 contrôles en 2024 (135 € TTC – facturé par la SAUR)
- > **Lors d'une vente d'un bien**, il est obligatoire de réaliser un diagnostic : 34 diagnostics en 2024 (164 € TTC – facturé par la CCLTG)

## CONTRÔLE DU BON FONCTIONNEMENT DES INSTALLATIONS INDIVIDUELLES EXISTANTES

2024 : 60 installations contrôlées (92 € TTC – facturé par la SAUR). Les usagers concernés sont informés en amont. Merci de réserver le meilleur accueil aux techniciens.



En cas d'installation défectueuse ou absente, des travaux de mise en conformité sont obligatoires. À défaut, l'utilisateur s'expose à des pénalités, mises en demeure ou poursuites.

## ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (ANC)

Les dépenses de la Communauté de communes pour le service public d'assainissement non collectif sont couvertes par les redevances des usagers.

Depuis 2020, la Communauté de communes a transféré sa compétence GEMAPI au SYGRAL (Syndicat mixte de gestion des rivières Astarac-Lomagne), chargé de l'aménagement des bassins versants, l'entretien, la restauration et la gestion des milieux aquatiques et de des zones humides sur l'ensemble du territoire intercommunal.



Groupe SAUR  
☎ Marjorie Arnal 06 83 86 36 03  
✉ marjorie.arnal@saur.com

Services Techniques (CCLTG)  
☎ 05 63 65 34 26  
✉ servicetechnique@cc-lomagne82.fr

## GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES & PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)

Depuis 2020, la Communauté de communes a transféré sa compétence GEMAPI au SYGRAL (Syndicat mixte de gestion des rivières Astarac-Lomagne), pour l'exercice de la partie cette compétence relative à l'aménagement des bassins versants, l'entretien, la restauration et la gestion des milieux aquatiques et des zones humides de son territoire. Le SYGRAL intervient sur l'ensemble du territoire intercommunal.

- > **Participation financière au SYGRAL : 44 695,50 €**
- > Une étude sur le fonctionnement du champ d'inondation de la Gimone à Beaumont-de-Lomagne a été menée pour mieux anticiper les crues.
- > Une autre étude est engagée sur le seuil du moulin de Muret, entre Marignac et Faudoas, pour étudier un potentiel aménagement.

### Carte du territoire 2025 du SYGRAL



**SYGRAL**  
📍 Place de la Halle, 32120 SOLOMIAC  
☎ 05 32 26 34 00  
✉ contact@sygral.fr  
🌐 www.sygral.fr

**216 KG** ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES ENFOUIES PAR HABITANT (-3 % VS 2023)

**59 KG** D'EMBALLAGES RECYCLABLES PAR HABITANT

**35 KG** DE VERRE ET 6 KG DE PAPIERS RECYCLÉS PAR HABITANT

**2 088 T** DÉCHETS DÉPOSÉS EN DÉCHÈTERIES (HORS GRAVATS), SOIT 207 KG/HABITANT

# ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE



## DÉCHETS MÉNAGERS ET OCCASIONNELS

En 2025, la participation de la Communauté de communes au SMEEOM Moyenne Garonne, en charge de la collecte, du traitement des déchets et des déchèteries, s'élève à 1 390 251 €, soit 139 € par habitant.

### COLLECTE ASSURÉE LES JOURS FÉRIÉS (SAUF NOËL ET JOUR DE L'AN)

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, la collecte des déchets est maintenue les jours fériés, sauf les 25 décembre et 1<sup>er</sup> janvier. Cette mesure vise à éviter les reports, les oublis et les surcharges. Les usagers doivent sortir leurs bacs la veille de la collecte, même si le jour est férié. Durant les semaines de Noël et du Nouvel An, les tournées sont décalées d'un jour à partir du jour férié.



Calendrier en ligne

### LE TRI S'INVITE DANS LES CIMETIÈRES

Depuis octobre 2024, le SMEEOM accompagne les communes dans la mise en place du tri dans les cimetières. Objectif : valoriser les déchets, maîtriser les coûts, respecter la réglementation.

#### Dispositifs mis en place :

- > **Bac marron** pour les végétaux
- > **Zone de réemploi** pour les pots en bon état
- > **Bac pour les objets cassés** (marbre, terre cuite)
- > **Bac d'ordures ménagères** pour les déchets non valorisables (fleurs synthétiques, tuteurs plastiques...)

Merci de respecter les consignes pour des cimetières plus propres et durables.



### COMPRENDRE LE TRI DES BIODÉCHETS

Pour accompagner les habitants, le SMEEOM a lancé :

- > **Un nouveau site de compostage** à Beaumont-de-Lomagne.
- > **Un mini-film pédagogique** pour mieux comprendre les solutions locales de tri et de valorisation des biodéchets.

### VOS DÉCHÈTERIES : ACCÈS, HORAIRES ET FONCTIONNEMENT

QR code obligatoire pour les professionnels (tarifs sur le site du SMEEOM) et pour les particuliers (gratuit 24 fois / an).

#### Les déchèteries permettent de trier :



Déchèterie de Beaumont- ZAE de Bordevielle : 05 63 29 09 97  
Déchèterie de Lavit - ZAE du Coutré : 05 63 29 09 97

DÉCHÈTERIE	Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi	Samedi
<b>Horaires du 16 septembre au 14 juin</b>						
	Matin	Fermé	9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h
Beaumont	Après-midi	14h-17h30	14h-17h30	14h-17h30	14h-17h30	14h-17h30
	Matin	Fermée	9h-12h	Fermée	9h-12h	Fermée
Lavit	Après-midi	Fermée	14h-17h30	Fermée	14h-17h30	Fermée
<b>Horaires du 15 juin au 15 septembre</b>						
Beaumont	En continu	7h-13h30	7h-13h30	7h-13h30	7h-13h30	7h-13h30
Lavit	En continu	Fermée	7h-13h30	En continu	7h-13h30	Fermée

Fermeture les dimanches et jours fériés à 12h les 24 et 31 décembre.  
Dernière entrée : 10 minutes avant la fermeture

### SMEEOM MOYENNE GARONNE

☎ 05 63 29 09 97  
✉ [contact@smeeom-moyennegaronne.fr](mailto:contact@smeeom-moyennegaronne.fr)  
🌐 [www.smeeom-moyennegaronne.fr](http://www.smeeom-moyennegaronne.fr)

# SERVICES TECHNIQUES

VOIRIE, BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES, BRIGADE VERTE, SIGNALISATION, SENTIERS DE RANDONNÉES...

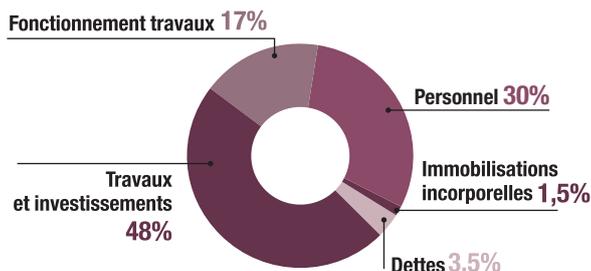
## LE PROGRAMME VOIRIE, UN ENJEU STRUCTURANT

L'amélioration du réseau de voirie est un enjeu majeur pour l'aménagement du territoire. Chaque année, la Communauté de communes entreprend un programme visant à rénover et à entretenir les 595 km de routes qui lui ont été transférées par ses 31 communes membres. La réfection de la voirie communautaire est mise en œuvre en régie ou par des entreprises spécialisées. Les programmes d'entretien sont élaborés par les services techniques en lien étroit avec les maires des 31 communes.

### CE PROGRAMME INTÈGRE

- > **Elaboration d'un programme pluriannuel de voirie** : travaux neufs (renforcement de chaussée, aménagements...), travaux d'entretien (couche de roulement...) ainsi que des travaux exceptionnels incluant l'entretien, la rénovation et la construction d'ouvrages d'art
- > **Pose et entretien** de signalisations verticales et horizontales sur les voiries communales
- > **Création de voirie** : création de nouvelles routes ou chemins pour desservir des équipements communautaires
- > **Entretien de voirie** : incluant les interventions d'urgence dues aux intempéries comme les affaissements de talus, coulées de boues, le rebouchage des trous sur la chaussée, le débouchage et le balayage, ainsi que le fauchage des bas-côtés, le curage des fossés, l'élagage...
- > **Gestion du domaine public** : instruction des demandes de permission de voirie ou d'autorisation de voirie
- > **Maintenance des bâtiments communautaires** : Maisons de santé (Beaumont et Lavit), hôtel d'entreprises, piscine, médiathèque, ateliers techniques, siège communautaire...
- > **Entretien des cimetières, des espaces verts et des chemins ruraux et la brigade verte au service des communes**
- > **Valorisation du patrimoine naturel** : entretien régulier des sentiers de randonnée pour favoriser les pratiques de pleine nature.

### Répartition des dépenses voirie 2024 : 2,38 M€



### SIGNALISATION & SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Chaque année, les agents techniques de la Communauté de communes réalisent environ **350 chantiers sous signalisation**. À cela s'ajoutent les interventions des concessionnaires de réseaux (eau, électricité, télécom...). Ces travaux nécessitent la mise en place d'une signalisation temporaire, qu'il est impératif de respecter. Adaptez votre vitesse et soyez vigilants aux abords des chantiers : la sécurité des agents et des usagers en dépend.

CHIFFRES CLÉS

2,38 M€

Dépenses voirie 2024 (hors subvention)

171 000 m<sup>2</sup>

Revêtements réalisés en 2024 (en régie)

Avec une équipe de 16 agents, les services techniques assurent au quotidien l'entretien et la maintenance des 595 km de voirie communale, des bâtiments intercommunaux, des espaces verts, des cimetières, des sentiers de randonnée, ainsi que la signalisation sur les routes.

### PROGRAMME VOIRIE 2025



En 2025, la Communauté de communes poursuit ses investissements avec un programme annuel de réfection sur les 931 voiries communales afin de garantir votre confort et votre sécurité.

### GESTION DU DOMAINE PUBLIC : DES AUTORISATIONS NÉCESSAIRES

Vous souhaitez réaliser des travaux sur la voirie communautaire ou en limite de propriété : une autorisation est obligatoire. En 2024, l'intercommunalité a instruit **230 permissions de voirie et consultations** obligatoires pour des travaux situés sur le domaine public. Il existe différentes autorisations selon le type de travaux. Pensez à retirer l'imprimé de demande d'autorisation de voirie en mairie, à la Communauté de communes ou en ligne sur [cc82.malomagne.com](http://cc82.malomagne.com)

### Service Technique (CCLTG)

☎ 05 63 65 34 26

✉ [servicetechnique@cc-lomagne82.fr](mailto:servicetechnique@cc-lomagne82.fr)



# SERVICES TECHNIQUES ET AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

## AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

### Déploiement de la fibre optique



Depuis juin 2023, la fibre optique est disponible dans toutes les communes de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise. Grâce à l'engagement de la Communauté de communes et de ses partenaires (État, Région, Département), le raccordement est gratuit pour les usagers.

#### Pour en bénéficier, il faut vérifier :

- 1 **Votre éligibilité sur le site Octogone Fibre.**
- 2 **Si votre foyer est éligible**, contactez l'opérateur de votre choix pour un abonnement (coût équivalent à l'ADSL) et convenez d'un rendez-vous d'installation.

#### Tarn-et-Garonne Aménagement

- Hôtel du Département**  
100 bd Hubert Gouze - 82000 Montauban
- 05 67 05 52 00**
- contact@82numérique.fr**
- www.82amenagement.fr**



#### INCENDIE ET SECOURS (SDIS)



Contribution SDIS 2024 :

# 224 947 €

Depuis 2022, la Communauté de communes assure, pour le compte de ses communes membres, la contribution au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS). Cette mutualisation permet une meilleure lisibilité budgétaire et un soutien renforcé à la sécurité civile du territoire.



18

Urgences  
et Sapeurs-Pompiers

112

Urgences  
Territoire  
Européen

118

Urgences  
pour Sourds  
& Malentendants



## ORAGES ET INTEMPÉRIES MAI 2025

Le mois de mai 2025 a été marqué par deux violents orages ayant provoqué d'importantes coulées de boues sur le territoire.

- > 4 mai : jusqu'à 70 mm de pluie – 45 coulées recensées dans l'ensemble des communes.
- > 19 mai : jusqu'à 80 mm, avec un impact majeur sur Larrazet : 10 voies communales concernées, 6 km de boue sur la voirie.
- > **Le coût de ces intempéries : 35 000 €.**

## PROGRAMME NATIONAL DE PONTS

Dans le cadre du Plan de Relance, l'État a financé un diagnostic de 80 ouvrages d'art sur le territoire intercommunal, mené à l'automne 2022. **Cinq ouvrages ont présenté des anomalies** nécessitant une expertise approfondie, réalisée en juin 2025. Celle-ci va permettre de programmer une rénovation progressive de ces ouvrages dans les années à venir.

## UNE ÉVOLUTION NOTABLE DANS L'ENTRETIEN DES CIMETIÈRES

Depuis 2022, les municipalités, en collaboration avec la Communauté de communes, ont mis en œuvre des alternatives douces au désherbage des cimetières. Cette démarche s'inscrit dans le cadre d'une obligation nationale en matière d'entretien, favorisant une gestion écologique et responsable de l'environnement. Cette **transition vers une approche « zéro-phyto »** constitue une évolution positive, visant à protéger la santé des usagers et des jardiniers.

## BROYAGE DE BRANCHES À DISPOSITION

Durant la saison d'élagage, la Communauté de communes met **gratuitement à disposition des usagers** un stock de broyage de branches à Beaumont et Lavit. Pour en bénéficier, contactez les services techniques de la Communauté de communes.



# SANTÉ ET SERVICES AUX FAMILLES

## UN ENGAGEMENT COORDONNÉ AU SERVICE DU QUOTIDIEN

Améliorer le bien vivre des familles et des habitants du territoire, tel est l'objectif de la Communauté de communes à travers ses engagements : des projets directement développés par l'intercommunalité, des participations financières auprès de partenaires pour leur permettre de toujours mieux vous accompagner, l'accompagnement aux développements de services par des tiers, le conventionnement avec des nouveaux partenaires pour délocaliser des permanences et des accompagnements sur le territoire.



### CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG)

La Communauté de communes est engagée pour vous permettre de bénéficier de services du quotidien de qualité. A travers la Convention territoriale globale (CTG), la Communauté de communes, les communes membres et la Caf de Tarn-et-Garonne se sont engagées à poursuivre leur appui financier aux services aux familles du territoire et à proposer une offre de services complète en adéquation avec les besoins du territoire et des habitants.

#### Pourquoi ?

> **Renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions**, en direction des habitants par une vision globale et décloisonnée afin d'apporter des réponses pertinentes aux besoins des familles, sur les champs de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse, de la parentalité, de l'animation de la vie sociale, du logement et habitat, de l'accès aux droits et accompagnement social, de la santé et de la mobilité.

#### Comment ?

- > **En s'appuyant sur un diagnostic partagé mené en partenariat avec la CAF**, la Communauté de communes et les communes membres, qui a permis d'identifier les caractéristiques et les besoins du territoire et d'en déduire les axes prioritaires.
- > **En favorisant l'adhésion des acteurs locaux** dans un projet social de territoire, élaboré à travers une démarche participative, associant les élus, les partenaires institutionnels, les professionnels de terrain locaux, les usagers des services et les habitants.
- > **Avec l'animation du projet social de territoire et la coopération autour de la CTG** par une chargée de coopération CTG, recrutée par la Communauté de communes depuis septembre 2023.

#### Exemples d'apports de la CTG dans votre quotidien :

- > **Mobiliser** des financements pour vos services du quotidien : crèche, relais petite enfance, lieu d'accueil enfants-parents, accueils de loisirs ;
- > **Développer** de nouvelles places d'accueil du jeune enfant pour répondre aux besoins identifiés ;
- > **Accompagner** le développement d'accueils de loisirs ;
- > **Développer** des actions d'animation auprès des jeunes et des adolescents du territoire ;
- > **Engager** de nouveaux partenariats permettant de délocaliser des accompagnements au plus près des habitants et de leurs besoins ;
- > **Coordonner** un réseau d'acteurs qui vous accompagnent au quotidien ;
- > **Optimiser** l'existant et mettre en place de nouvelles actions pour répondre aux besoins identifiés.



### PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Service essentiel pour permettre le maintien des personnes âgées à domicile, le portage de repas est géré par l'EHPAD public de Beaumont-de-Lomagne, qui a livré 22 046 repas en 2024.

Co-financé par la Communauté de communes, ce service de livraison couvre l'ensemble du territoire. Les repas, préparés par les cuisines de l'EHPAD, sont distribués tous les jours en liaison froide, y compris les jours fériés, de 8h à 17h.

Ce service de portage de repas à domicile est destiné aux personnes de plus de 60 ans. Les inscriptions se font auprès du Service de portage de repas à domicile :

- 📍 10 rue Despeyrous - 82500 Beaumont-de-Lomagne
- ☎ 05 19 08 42 35
- ✉ cadre.ssiad@ehpad-bdl.fr



### MAISONS DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLES (MSP)

La Communauté de communes a construit 2 Maisons de Santé, gérées depuis 2019 par la Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires (SISA) des Halles de la Sère.

La SISA gère **trois sites de MSP** : Lavit, Beaumont & Saint Nicolas de la Grave (hors territoire intercommunal).

Ces trois sites travaillent en réseau, offrant une variété de spécialités médicales.

#### Pour contacter les Maisons de Santé :

**numéro unique : 05 31 85 10 00**

- > **Maison de Santé à Beaumont-de-Lomagne :**  
15 Boulevard Verdun
- > **Maison de Santé à Lavit-de-Lomagne :**  
18 Boulevard Sabathé



### ACTIONS PARTENARIALES POUR L'ATTRACTIVITÉ MÉDICALE

La Communauté de communes travaille de concert avec les collectivités territoriales locales et les partenaires institutionnels, pour attirer de nouveaux professionnels de santé sur le territoire :

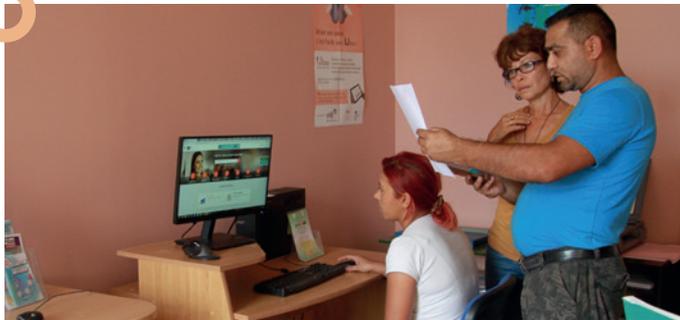
- > Actions d'accompagnements des établissements médico sociaux ;
- > Travaux conjoints avec la municipalité de Beaumont et des professionnels de santé implantés sur le territoire visant à proposer un plan d'actions concerté pour renforcer l'attractivité médicale et favoriser de nouvelles installations sur le territoire.

### Service Affaires sociales & services aux familles (CCLTG)

- ☎ 05 63 65 34 26
- ✉ m.fouragnan@cc-lomagne82.fr

## PRÉPARER ET ACCOMPAGNER NOS JEUNES

Consciente du rôle essentiel des associations dans les politiques jeunesse, la Communauté de communes soutient depuis plusieurs années les actions d'accompagnement des jeunes. Soucieuse de mieux accompagner les jeunes du territoire, l'intercommunalité en partenariat avec l'Association Socio Culturelle (ASC), a commandé un diagnostic jeunesse auprès des Francas de Tarn-et-Garonne afin de mieux cerner les besoins et les attentes des jeunes & de leur famille.



### LE POINT INFO JEUNES (PIJ) : UN SERVICE DE PROXIMITÉ

Le PIJ accompagne les jeunes dans toutes les étapes de leur parcours (formation, emploi, démarches, citoyenneté...).

**Plus de 1 450 jeunes accompagnés en 2024**

#### Services proposés :

- > Point Public Internet (ordinateurs, scanner, imprimante)
- > Aide à la rédaction de CV, lettres de motivation
- > Accompagnement emploi (France Travail, espace personnel, recherche)
- > Accès aux droits sociaux et démarches administratives (PIDD)
- > Prévention et citoyenneté en milieu scolaire :
  - Les journées de sécurité routière proposées aux jeunes (dès la 4<sup>e</sup>)
  - Forum Santé Jeunes (sommeil, réseaux sociaux, alimentation...)
  - Actions de prévention (tabac, nutrition...)
- > Actions culturelles & sensibilisation à la biodiversité



#### Horaires d'ouverture :

**Mardi 9h30-12h / 14h-17h30**

**Mercredi & vendredi 14h-17h • Jeudi 14h-17h30**

#### Point Info Jeunes

☎ Mylène Breynat : 05 63 65 61 07

✉ pointinfojeunesse82500@sfr.fr

📍 ASC et Info Jeunes Beaumont de Lomagne

### MISSION LOCALE : UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL VERS L'INSERTION

La Mission Locale intervient auprès des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire, pour les accompagner dans leur insertion professionnelle et sociale.

Permanences :



**Beaumont-de-Lomagne : Lundi  
et certains jeudis sur RDV**

**Lavit : Lundi matin 9h-12h  
sur RDV : 05 31 78 00 00**

### MIEUX CONNAÎTRE POUR MIEUX AGIR : UN DIAGNOSTIC JEUNESSE EN 2025

De mars à juillet 2025, la Communauté de communes a engagé, avec les Francas 82 et l'Association Socio Culturelle (ASC), une démarche de diagnostic participatif pour comprendre les besoins, attentes et aspirations des jeunes et de leurs familles.

- > Cette démarche a permis de croiser paroles de jeunes, expertises de terrain et données du territoire.
- > Objectif : poser les bases d'un projet jeunesse structurant, co-construit avec les forces vives locales.
- > Ce travail prépare la mise en œuvre d'une Prestation de Service Jeunes (PSJ) avec la CAF, et surtout, l'arrivée d'un référent jeunesse intercommunal à la rentrée 2025.

### ET DEMAIN ? UN RÉFÉRENT JEUNESSE POUR CONSTRUIRE ET ANIMER

Dès la rentrée 2025, un référent jeunesse intercommunal, recruté par l'ASC, viendra concrétiser les préconisations du diagnostic :

- > Accompagnement de projets jeunes
- > Accès aux droits et à l'engagement
- > Valorisation des initiatives locales
- > Animation itinérante et adaptée

Une dynamique au service de l'autonomie, de l'épanouissement et de la participation active des jeunes du territoire.

### Service Affaires sociales & services aux familles (CCLTG)

☎ 05 63 65 34 26

✉ m.fouragnan@cc-lomagne82.fr

# PETITE ENFANCE ENFANCE ET PARENTALITÉ

## UNE POLITIQUE STRUCTURÉE POUR LES TOUT-PETITS

Depuis 2010, la Communauté de communes de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise est compétente en matière de petite enfance. Elle est devenue au 1er janvier 2025 « autorité organisatrice de la petite enfance », l'amenant à construire une politique plus lisible et coordonnée, au service des familles.

Elle conventionne avec Familles Rurales Tarn-et-Garonne Services, gestionnaire des services regroupés sous l'appellation historique « Les P'tits Loups » : L'Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE – la crèche), le Relais Petite enfance (RPE) et le Lieu d'Accueil Enfant-Parent (LAEP)



**196 654 €**

Coût annuel 2024  
pour la compétence  
Petite enfance

### DES SERVICES ADAPTÉS, DE QUALITÉ ET DE PROXIMITÉ

#### EAJE – Crèche Les P'tits Loups

22 places d'accueil par heure, un projet pédagogique inclusif, une équipe diplômée, un accueil souple et bienveillant de 7h45 à 18h30.

**« Respecter le rythme et l'individualité de l'enfant, s'assurer de sa sécurité physique et affective, lui permettre de développer son autonomie, de se sociabiliser, en favorisant un environnement de découvertes adapté à ses besoins. »**

#### Directrice EAJE

3 Bld G.Brassens à Beaumont-de-Lomagne

Julie Souil : 05 63 02 24 06

eaje.lesptitsloups@famillesrurales.org

#### RPE – Relais Petite Enfance Les P'tits Loups

Le relais petite enfance (RPE) Les P'tits Loups, anciennement appelé relais d'assistantes maternelles (RAM), est un lieu d'information, de conseils et d'accompagnement pour les parents, assistants maternels et gardes à domicile.

> **Pour les parents** : Aide dans la recherche d'un mode de garde répondant à vos besoins afin de concilier vie familiale et vie professionnelle et mise en relation avec les services :

- Collectif (crèche)
- Individuel chez un assistant maternel : explications sur la législation du contrat de travail, informations sur vos droits et obligations en qualité d'employeurs et mise en relation.

> **Pour les enfants** : Expérimentation de la socialisation dans un climat de confiance sécurisé par la présence de son assistant maternel sur des temps collectifs

- un espace de jeux adapté
- des ateliers d'éveil : peinture, musique, psychomotricité
- et des sorties culturelles.

> **Pour les assistants maternels et gardiens à domicile** : Un lieu de soutien sur la pratique professionnelle avec des ateliers d'éveils et des rencontres à thèmes ; un lieu d'information : éducation, législation, administratif ; un lieu de rencontre pour les assistants maternels, accompagnés des jeunes enfants pour expérimenter la socialisation.

**Accueil sur rendez-vous** les après-midis du lundi au jeudi.

**Sur demande**, la responsable du RPE peut se rendre au domicile des assistants maternels, des parents et futurs parents.

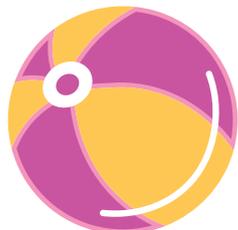
Accueil des enfants et des assistants maternels en temps collectifs sur Lavit, Beaumont et Larrazet.

#### Responsable RPE

Pascale Rossi : 06 78 69 74 42

rpe.lesptitsloups@famillesrurales.org

# PETITE ENFANCE ENFANCE ET PARENTALITÉ



## LAEP – Le Lieu d’Accueil Enfants-Parents Les P’tits Loups

Accueil gratuit, sans inscription et ouvert à tous

### > Pour l’enfant :

- La découverte et le partage de jeux d’éveil.
- Une passerelle vers le collectif et bien plus...

### > Pour le parent :

- Un temps privilégié avec son ou ses enfants,
- Partager son expérience, créer des liens d’amitié,
- Se poser, réfléchir à sa parentalité

**LAVIT : 6 route d’Asques - lundi 9h-12h**

**LARRAZET : Allée des Tilleuls - lundi 15h30-18h30**

**BEAUMONT : 33 rue de l’Esplanade  
mercredi 8h30-12h30, vendredi 9h-12h**

**Co-accueillantes LAEP**

**Véronique Girard & Léonie Janelle**

☎ 07 81 31 97 76

✉ [laep.lesptitsloups@famillesrurales.org](mailto:laep.lesptitsloups@famillesrurales.org)



## EN SAVOIR PLUS SUR LES DÉMARCHES :

les différents modes de garde (liste des accueils collectifs et des assistants maternels), simuler le coût en crèche ou estimer vos droits au Complément de libre choix du Mode de Garde (CMG), rendez-vous sur [monenfant.fr](http://monenfant.fr)

## APPUI EN INGÉNIERIE DES PROJETS COMMUNAUX

La CCLTG accompagne également les communes en ingénierie de projets éducatifs : création et développement d’accueils de loisirs, projets éducatifs territoriaux... La compétence « Enfance » reste communale, mais les synergies sont encouragées pour une meilleure prise en charge globale de l’enfant.

**Service Affaires sociales & services aux familles (CCLTG)**

☎ 05 63 65 34 26

✉ [m.fouragnan@cc-lomagne82.fr](mailto:m.fouragnan@cc-lomagne82.fr)

## DEUX PROJETS STRUCTURANTS POUR CONTINUER À MIEUX ACCUEILLIR LES JEUNES ENFANTS & LEURS FAMILLES

### Pôle Petite Enfance intercommunal (PPEI)

Un regroupement de la crèche, du RPE et du LAEP dans un seul pôle pour améliorer l’accueil, la coordination et les conditions d’exercice des équipes.

### Création de 8 nouvelles places :

30 enfants accueillis simultanément. Le LAEP et le RPE conservent leur itinérance sur le territoire.



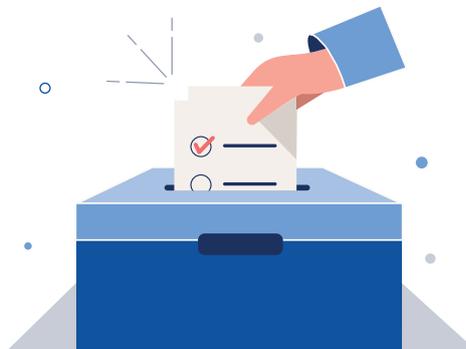
### Projet d’une micro-crèche de 12 places à Lavit

Afin de mieux couvrir le territoire et répondre aux besoins, la CCLTG et la Mairie de Lavit projettent l’ouverture d’une micro crèche de 12 places sur Lavit de Lomagne.

Ce développement a été envisagé suite à une étude des besoins et vise également à pallier à la baisse de places en accueils individuels. Cette structure d’accueil proposera des horaires atypiques, en adéquation avec les établissements médico sociaux présents sur le territoire.

L’implantation, dans un immeuble communal en centre bourg prochainement réhabilité, contribuera au dynamisme du cœur de ville lavitois.





# ÉLECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES 2026

## CE QUI CHANGE POUR LES COMMUNES DE (-) DE 1000 HABITANTS

### ÉLECTIONS MUNICIPALES

#### AVANT MARS 2026

**Scrutin plurinominal majoritaire, avec la possibilité de panachage :** ce mode de scrutin permet de se présenter individuellement ou en groupe, tout en laissant la possibilité aux électeurs de rayer ou d'ajouter des candidats, ou encore de modifier l'ordre préétabli d'une candidature groupée.

#### EN MARS 2026

**Scrutin proportionnel à la liste paritaire, sans possibilité de panachage :** présentation des candidatures sous forme de liste bloquée.



Monsieur A  
~~Madame B~~  
Monsieur C  
Madame D  
~~Monsieur~~



Monsieur A  
Madame B  
Monsieur C  
Madame D  
Monsieur

La loi n° 2025-444 du 21 mai 2025, promulguée le 22 mai 2025, introduit un scrutin de liste paritaire pour toutes les communes, y compris celles de moins de 1 000 habitants. Cette réforme prend effet dès les élections mars 2026

#### CE QUI CHANGE CONCRÈTEMENT



- **Fin du panachage :** vote uniquement pour des listes bloquées, sans modification possible.
- **Listes paritaires obligatoires :** alternance homme/femme
- **Listes incomplètes autorisées, mais :**
  - Au maximum 2 candidats en moins que l'effectif légal de la commune
  - Seuils minimum selon la taille :
    - 5 dans les communes <100 hab.
    - 9 entre 100-499 hab.
    - 13 entre 500-999 hab.

### ÉLECTIONS COMMUNAUTAIRES

#### DÉSIGNATION DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

- **Pas de modification des modalités de désignation des conseillers communautaires.** Les règles de remplacement en cas de vacance demeurent également inchangées.
- **Les conseillers communautaires dans les communes de moins de 1 000 habitants sont désignés suivant l'ordre du tableau municipal** établi au moment de l'installation du conseil ou de l'élection du maire en cours de mandat.

*Exemple d'une commune de moins de 1 000 habitants disposant de 2 sièges communautaires*

#### Installation du conseil municipal et ordre du tableau

- Maire
- 1<sup>er</sup> adjoint
- 2<sup>e</sup> adjoint
- 3<sup>e</sup> adjoint

#### Attribution des sièges communautaires dans l'ordre du tableau municipal

- Conseiller communautaire n°1 (Maire)
- Conseiller communautaire n°2 (1<sup>er</sup> adjoint)

Le nombre et la répartition des sièges au sein du conseil communautaire sur le mandat 2026/2031 sont déterminés par le droit commun ou par accord local entre les communes membres de la CCLTG.

Source AMF

